

SÉANCE DU

15 AVRIL 2021

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

OBJET

**Covid-19 – centre de  
vaccination, sollicitation  
de concours financiers  
intercommunaux**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 16 avril 2021  
par voie d'affichages  
~~notifié le~~  
transmis en sous-préfecture  
le 16 avril 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 16 avril 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis TRINQUETTE

L'an deux mille vingt et un, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril deux mille vingt et un, s'est réuni au Théâtre Alexandre Dumas sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUNET, Monsieur FOUCHET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT\*, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

\*Monsieur de BEAULAINCOURT présent à partir du dossier 21 B 04

**Avait donné procuration :**

Madame BOUTIN à Monsieur MIGEON  
Monsieur BASSINE à Monsieur PERICARD  
Monsieur RICHARD à Madame RHONE  
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

**Secrétaire de séance :**

Madame PEYRESAUBES

**N° DE DOSSIER** : 21 B 18b

**OBJET** : COVID19 - CENTRE DE VACCINATION, SOLLICITATION DE CONCOURS FINANCIERS INTERCOMMUNAUX

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

L'épidémie Covid 19, depuis sa première apparition en Chine en décembre 2019, a des répercussions profondes sur la santé des populations, l'économie, les industries et les transports mondiaux.

Face à cette pandémie, l'Etat a lancé sa stratégie de vaccination de la population et la Ville de Saint-Germain-en-Laye, dans un souci de cohérence du maillage territorial, a souhaité s'associer immédiatement à cette campagne.

Aussi, avec l'accord de la Préfecture des Yvelines et de l'ARS, dès le 18 janvier 2021 la Ville a ouvert un centre de vaccination intercommunal à l'Espace Pierre Delanoë pouvant accueillir notamment les habitants des 19 communes de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine mais aussi d'autres EPCI franciliens.

Il s'agit d'une opération de vaccination d'envergure, plus de 10 000 injections ayant d'ores et déjà été faites dans ce centre, en évolution constante depuis son ouverture pour pouvoir passer de 650 doses par semaine en janvier à 5000 doses par semaine mi-avril.

Ce centre répond à une demande particulièrement forte de la population et notamment des seniors, et doit organiser la vaccination en fonction des arrivages des doses de vaccin fournies par l'ARS. La gestion du centre est assurée par le personnel de la Ville et des bénévoles, avec une rotation du personnel adaptée chaque semaine au volume des doses à administrer.

Le coût prévisionnel de gestion du centre s'élève à près de 1 M€ sur la période du 15 janvier au 31 août 2021.

Ce coût de vaccination étant pris en charge par la Ville pour la population à l'échelle intercommunale, une participation aux frais de fonctionnement de ce centre va être sollicitée auprès des différentes intercommunalités.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter un concours financier auprès des communautés d'agglomérations dont les habitants bénéficient d'une vaccination dans le centre de vaccination intercommunal de Saint-Germain-en-Laye et à signer tous les documents s'y rapportant.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un concours financier auprès des communautés d'agglomérations dont les habitants bénéficient d'une vaccination dans le centre de vaccination intercommunal de Saint-Germain-en-Laye et à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye